

## Autorisation de contractualiser avec la filière REP ameublement

### DELIBERATION

N° 2023\_41

#### Nombre de membres

En exercice 24

Présents 18

Pouvoir 2

#### Votes

Pour 20

Contre 0

Abstention 0

Date de la convocation  
22 novembre 2023

Secrétaire de séance  
Jean-Louis ROCHUT

Le Comité syndical,

**Vu** le code de l'environnement, notamment ses articles L. 541-10, L. 541-10-1 (10°), L541-106 et R. 543-240,

**Vu** l'arrêté du 12 octobre 2023 portant cahier des charges des Eco-organismes, des systèmes individuels et des organismes coordinateurs de la filière de responsabilité élargie du producteur des Eléments d'ameublement,

**Considérant** la fin du contrat en vigueur au 31 décembre 2023,

**Considérant** le nouveau cahier des charges d'agrément des éco-organismes (2024-2029) qui impose de nouveaux objectifs afin de répondre aux enjeux soulevés par la filière, notamment en ce qui concerne les performances relatives à la collecte, les modes de traitement, l'éco-conception des produits, leur réparation, leur réemploi et leur réutilisation,

**Considérant** que la procédure d'agrément aboutira à une répartition territoriale entre les éco-organismes agréés des collectivités signataires, en vue de la collecte des éléments d'ameublement, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE** à l'unanimité

- D'autoriser le Président à signer le nouveau contrat type unique 2024-2029 avec tous les éco-organismes agréés par les pouvoirs publics,
- D'autoriser le Président à signer tous les avenants et documents relatifs à ce contrat.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>.

Le secrétaire de séance  
Jean-Louis ROCHUT



Le Président  
Jean-Michel DEZELU

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le



ID : 041-254100415-20231130-D2023\_41-DE